



PREGNY-CHAMBÉSY
Une commune aux portes de la campagne genevoise

Une inscription publique est ouverte à la Commune de Pregny-Chambésy en vue de repourvoir un poste d'

Officier-ère de l'état civil à temps partiel minimum 50%

Pour l'office de l'état civil Rive droite du lac regroupant les communes du Grand-Saconnex, Collex-Bossy, Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy, Versoix, Céligny.

Votre mission :

- Gérer les faits, les événements ainsi que les tâches courantes relatifs à un Office de l'état civil.
- Répondre aux besoins et demandes du public.
- Rechercher, saisir, valider des informations dans la base de données informatique fédérale.
- Célébrer des mariages et enregistrer des partenariats.
- Préparer et signer des actes officiels.

Votre profil :

- Posséder un CFC dans le domaine commercial ou administratif ou être au bénéfice d'une formation équivalente.
- Etre titulaire d'un Brevet fédéral d'Officier de l'état civil.
- Avoir de l'aisance pour communiquer ainsi qu'une bonne présentation.
- Posséder une très bonne maîtrise des outils bureautiques, des connaissances du logiciel INFOSTAR sont un atout.
- Etre disposé-e à travailler selon un horaire établi ainsi que certains samedis pour les célébrations de mariages et enregistrer des partenariats.
- Etre au bénéfice d'un moyen de locomotion et être disposé-e à se déplacer dans l'une ou l'autre des communes partenaires
- Etre de nationalité suisse
- Maîtriser parfaitement le français, la connaissance d'une autre langue est un atout.

Un extrait du casier judiciaire et un certificat de bonne vie et mœurs seront demandés en cas d'engagement.

Entrée en fonction : dès le 1^{er} septembre 2019 ou à convenir

Conditions et procédure d'inscription

Les candidat(e)s sont prié(e)s de retourner leurs offres comprenant une lettre de motivation, un curriculum-vitae, des copies de diplômes et certificats ainsi qu'une photographie récente à **la Mairie de Pregny-Chambésy, rte de Pregny 47, 1292 Chambésy, à l'att. de Madame Catherine Jeandet, Secrétaire générale sous pli personnel et confidentiel d'ici le 3 juin 2019**

